

## Les chiffres de la pauvreté

### Principaux résultats de l'enquête EU-SILC 2008

- **14,7 % de la population belge, soit environ 1 sur 7, appartient au groupe présentant un risque élevé de pauvreté.** Ces personnes vivent au sein de ménages où le montant disponible par tête ne dépasse pas 10.788 euros par an, soit 899 euros par mois. Des disparités régionales, statistiquement significatives, existent. En Flandre, 10% de la population a un risque accru de pauvreté, en Wallonie 19,5%. La taille de l'échantillon ne permet pas de donner des chiffres significatifs pour la région de Bruxelles.
- La figure 1 situe ce chiffre dans le contexte européen. **On peut noter que la situation de la Belgique est proche de la moyenne européenne.** C'est le cas depuis plusieurs années
- **Les femmes, les personnes de plus de 65 ans, les personnes seules** (en particulier les parents de familles monoparentales) présentent un risque sensiblement plus élevé de glisser dans la pauvreté.
- **Avoir un emploi** est le meilleur rempart contre la pauvreté. Les chômeurs ont ainsi un risque de pauvreté 7 fois supérieur à celui des travailleurs. De même, les pensionnés et de manière générale toute la sous-catégorie des inactifs présentent un risque considérablement plus élevé que les travailleurs.
- Le niveau d'éducation influence également le taux de risque de pauvreté. **Les personnes sans diplôme ou avec un diplôme d'école primaire** ont un risque de pauvreté 2 fois plus élevé que les personnes ayant obtenu un diplôme du secondaire et près de 3 fois plus élevé que celles diplômées de l'enseignement supérieur (cf. figure 2 en annexe).
- Dans la lutte contre la pauvreté, **les transferts sociaux** (allocations etc.) jouent un important rôle correcteur. Sans les allocations (abstraction faite des pensions de retraites), 27,1% de la population vivrait dans la pauvreté. Si toutes les allocations étaient supprimées (y compris sans pensions de retraites), ce chiffre serait même de 41,8%.
- En comparaison avec les résultats des autres années, **les indicateurs monétaires** de l'enquête EU-SILC 2008 ne présentent pas de différences significatives.
- Les chiffres de 2008 montrent une tendance à la hausse de la **pauvreté subjective**.
- En 2008, **44% des Belges ont du mal à joindre les deux bouts**. Ils sont 21% à indiquer ne pouvoir boucler leur budget que difficilement ou même très difficilement, les autres 23% indiquent le boucler 'plutôt difficilement'.

Figure 1 : Risques de pauvreté dans l'UE à 15, EU-SILC 2008

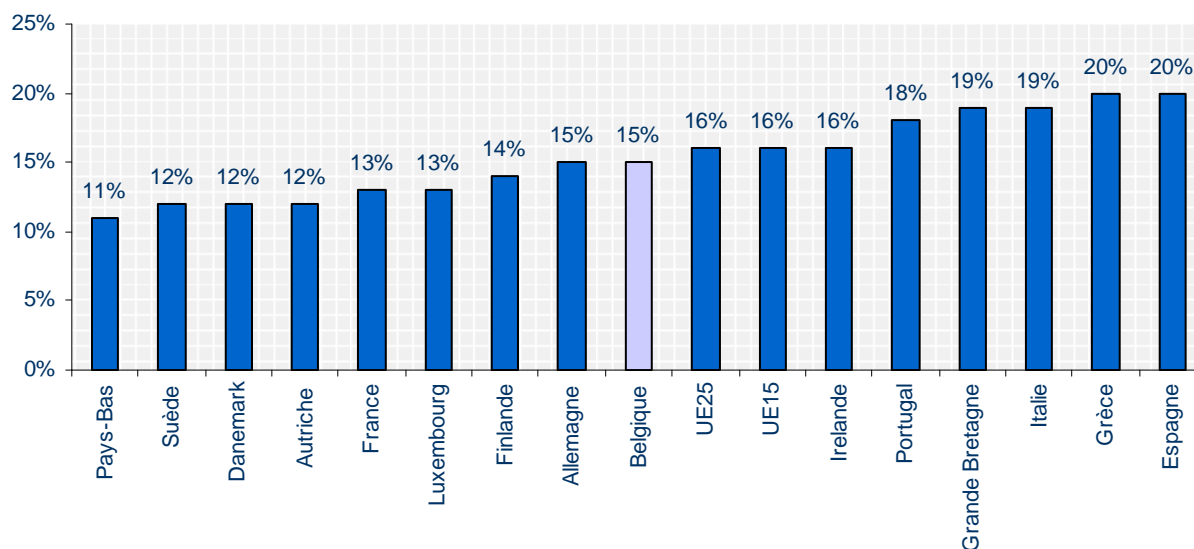
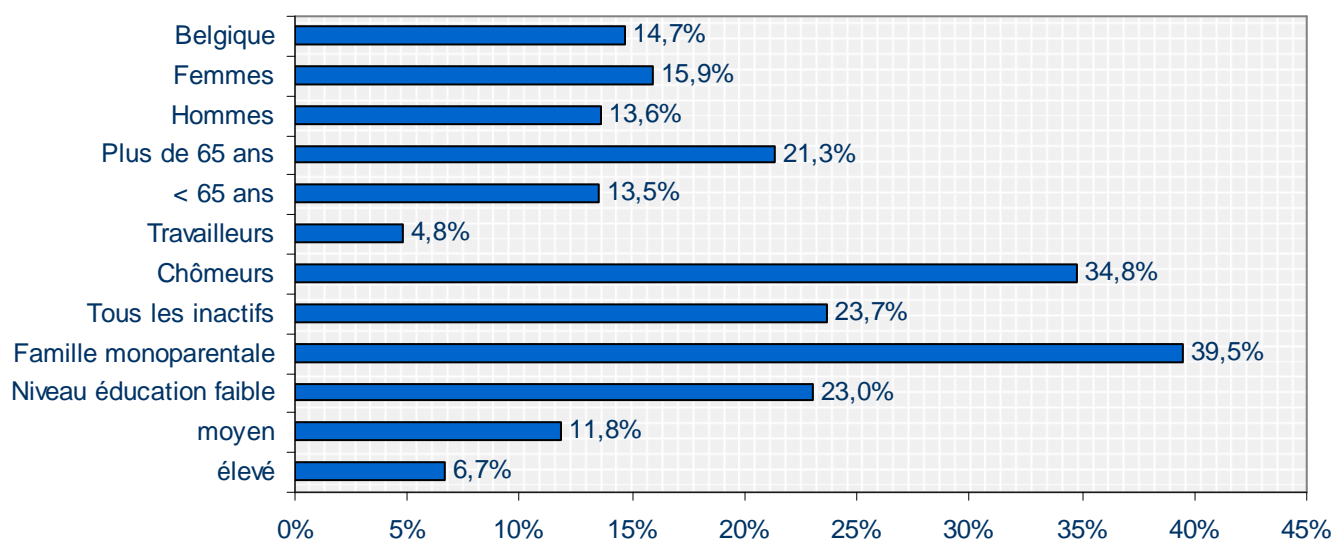


Figure 2 : Risques de pauvreté en Belgique pour les groupes à risque – EU-SILC 2008



## Près de 40% des personnes qui ne sont pas en risque de pauvreté ont des difficultés à joindre les 2 bouts

La pauvreté dont nous avons parlé jusqu'ici est d'abord une donnée dépersonnalisée. Il s'agit de regarder monétairement où le revenu d'un ménage se situe par rapport à l'ensemble des revenus d'une population. Bien entendu, toutes les personnes dont le revenu se situe sous le seuil que nous calculons chaque année sur base de l'enquête EU-SILC, ne sont pas confrontées avec la même intensité à la pauvreté. A l'inverse, les personnes qui se situent au-dessus du seuil ne bouclent pas toutes leur budget sans problème. Le revenu - tout comme le mode de vie et les attentes vis-à-vis de ce mode de vie - mais aussi et surtout des facteurs contextuels comme la phase de vie dans laquelle la personne se trouve, le fait d'être propriétaire d'un logement, l'endettement ou le niveau général des prix influencent en effet la perception subjective de la pauvreté.

L'enquête EU-SILC est une source particulièrement riche qui offre différents angles d'approche de la pauvreté et par exemple, dans un contexte de crise comme nous en avons connu en 2008, la comparaison de la pauvreté dite subjective, de la pauvreté monétaire et de la pauvreté en conditions de vie peut s'avérer intéressante.

La pauvreté subjective est mesurée dans l'enquête EU-SILC grâce à la question '**Compte tenu des revenus de votre ménage, celui-ci est-il en mesure de boucler son budget très facilement, facilement, plutôt facilement, plutôt difficilement, difficilement ou très difficilement ?**' La mesure dans laquelle les personnes déclarent ne pas parvenir à 'joindre les deux bouts' est souvent désignée par le terme de pauvreté subjective car l'évaluation de la situation est entièrement laissée à l'appréciation du répondant.

En 2008, 21% des personnes interrogées déclaraient boucler leur budget très difficilement ou difficilement.

Dans le tableau qui suit, nous nous intéressons à tous ceux qui ont indiqué avoir des difficultés pour boucler leur budget de manière globale, de plutôt difficilement à très difficilement.

Intéressés par l'effet que pouvait avoir la crise sur la perception de la pauvreté, nous avons noté l'évolution de cet indicateur sur base de toutes les années disponibles.

**Tableau 1 : 'Difficultés à joindre les deux bouts' : évolution en Belgique entre 2004 et 2008**

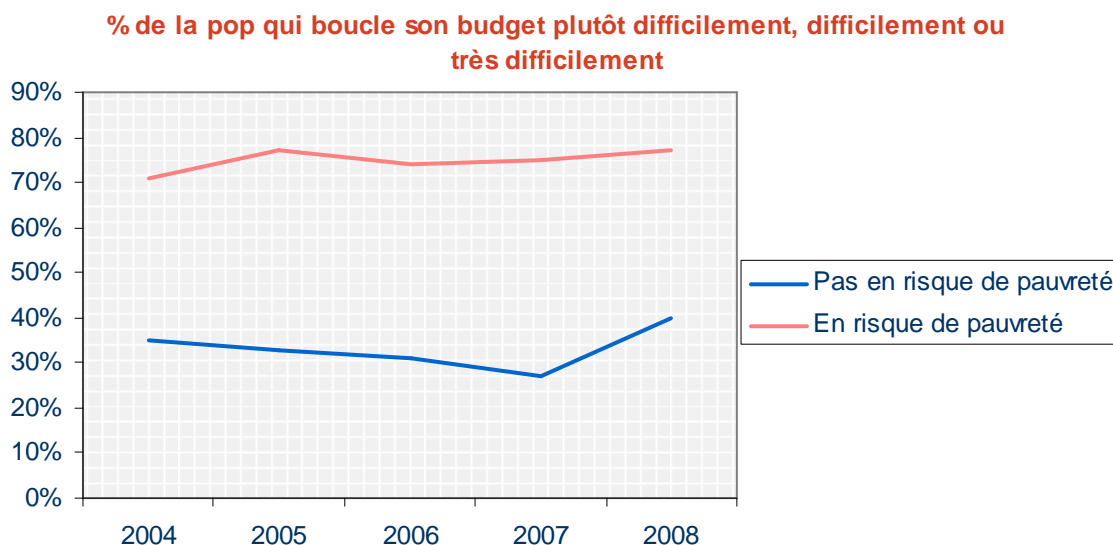
	2004	2005	2006	2007	2008
% de la pop qui a des difficultés à joindre les deux bouts (de plutôt difficile à très difficile)	40	39	39	34	44

La nette augmentation de cet indicateur subjectif remarquée pour l'année 2008, après quelques années de tendance à la baisse, nous a amenés à nous interroger sur le type de personnes qui étaient le plus influencées par le contexte de crise. L'augmentation est-elle sensiblement identique pour les personnes en risque de pauvreté et les autres ?

## Influence de la crise sur la pauvreté monétaire pas connu pour l'instant

Il faut noter que, pour les résultats de pauvreté monétaire, l'influence de la crise se remarquera au plus tôt dans les résultats de l'enquête EU-SILC 2009 qui aura collecté les revenus de l'année 2008 pour tous les ménages répondants. La distinction que nous faisons dans les résultats suivants entre les personnes 'pauvres' et les autres est donc basée sur leurs revenus de l'année 2007 d'avant la crise et nous mettons seulement en lumière l'impact de la crise sur la perception subjective de la pauvreté.

Figure 3 : Pourcentage de la population qui a des difficultés à boucler son budget – EU-SILC 2004-2008



La perception subjective de la pauvreté pour les personnes en risque de pauvreté 'monétaire' est plus ou moins constante et concerne près de 80% d'entre eux.

L'augmentation de l'indicateur subjectif remarquée pour l'année 2008 est donc essentiellement due à la sous-population des non-pauvres : 40% des personnes qui ne sont pas en risque de pauvreté ont des difficultés à joindre les 2 bouts, alors que ce chiffre était de 27% en 2007.

Ces résultats nous amènent à nous intéresser à une nouvelle catégorie de personnes, ceux qui ne sont pas 'pauvres' selon les critères monétaires, c'est-à-dire de manière relative en comparaison avec les autres revenus de la population, mais qui font chaque jour une certaine expérience de la pauvreté. Leur perception de la pauvreté a-t-elle été plus influencée que les autres par le contexte de crise, véhiculé par l'opinion publique de manière générale, ou leurs conditions de vie sont-elles clairement plus difficiles voire précaires ?

### 3 sous-populations de personnes en fonction du risque de pauvreté

Dans le tableau suivant, nous comparons 3 sous-populations : les personnes qui sont en risque de pauvreté ('pauvres'), les personnes qui ne sont pas en risque de pauvreté et qui n'ont pas de problèmes pour boucler leur budget et celles qui, tout en n'étant pas considérées comme en risque de pauvreté, ont des difficultés pour joindre les deux bouts. Nous allons considérer différents critères de pauvreté matérielle ou en conditions de vie qui permettront de mettre en lumière les différentes caractéristiques de ces populations. Les 'pauvres' représentent 14,7% de la population totale, 33,4% de personnes se retrouvent dans la sous-population de ceux qui ont des difficultés mais sans être considérés comme en risque de pauvreté et le reste n'a pas de difficultés, ni monétairement, ni subjectivement.

**Tableau 2 : Indicateurs de conditions de vie, selon que l'on est issu d'un ménage en dessous ou au-dessus du seuil de pauvreté et qu'on a ou pas des difficultés à joindre les 2 bouts**

Indicateurs	Population totale	Sous le seuil de pauvreté	Au-dessus du seuil de pauvreté, mais avec des difficultés	Au-dessus du seuil de pauvreté, sans difficultés
Endetté (emprunts ou prêts à tempérament autres que hypothèque pour le logement principal)	23,6%	17,2%	32,1%	20,1%
Remboursement de dettes, emprunts, ... (hors hypothèque) est une lourde charge	33,5%	62,5%	50,8%	8,7%
A découvert (dans le rouge) sur un ou plusieurs compte à vue	10,6%	15,3%	20,4%	3,1%
S'attend à une détérioration de sa situation financière	19,2%	24,9%	25,2%	13,6%
Proportion de propriétaires	73,2%	48,6%	68,6%	83,1%
Pas de confort de base dans le logement (pas de bain./douche ou toilettes ou eau chaude)	2,3%	6,5%	2,4%	1,0%
Prob de logement : humidité, toit qui fuit	18,2%	26,5%	23,0%	12,7%
Logement insuffisamment chauffé en raison de problèmes financiers	6,4%	17,3%	10,0%	1,0%
Pénurie d'espace (moins d'une pièce par personne)	4,7%	11,0%	5,3%	2,6%
Impossibilité d'inviter des amis une fois par mois	15,1%	40,4%	24,1%	2,1%
Impossibilité de partir une fois l'an en vacances pendant une semaine	26,1%	62,0%	43,7%	4,6%
Impossibilité de manger tous les 2 jours de la viande/du poisson ou un équivalent végétarien	5,0%	18,3%	6,2%	0,5%
Incapacité de faire face dans la semaine à une dépense inopinée de 800 euros	24,0%	59,3%	39,5%	4,0%
Insuffisance de moyens pour avoir un PC	5,2%	15,1%	7,5%	1,0%
Insuffisance de moyens pour avoir une voiture	6,3%	23,1%	6,9%	1,2%
Coût du logement est une lourde charge	31,1%	53,9%	52,8%	10,8%
Logement sombre, peu de lumière du jour	7,9%	10,9%	11,1%	5,0%
Logement bruyant (voisins, rue, industrie)	20,9%	27,5%	26,2%	15,6%
Logement situé dans un quartier pollué	16,0%	20,0%	20,3%	12,2%
Logement situé dans un quartier où sévit la violence (criminalité, vandalisme)	15,7%	19,7%	19,8%	12,0%
Pas de participation à des activités sociales et de loisir hors du domicile	67,8%	81,3%	72,4%	61,3%

## Conclusion

Il ressort de l'examen de ce tableau que les conditions de vie de la population des non-pauvres qui ont du mal à joindre les 2 bouts (avant-dernière colonne) se rapprochent plus de celles de personnes considérées comme vraiment en risque de pauvreté (deuxième colonne) que de celles des personnes qui n'ont pas de difficultés à boucler leur budget (dernière colonne).

Certains résultats sont assez frappants, comme par exemple l'impossibilité de recevoir des amis ou de la famille une fois par mois, qui concerne 24,1% de ceux qui ont une perception subjective de la pauvreté sans être pauvres monétairement mais seulement 2,1% des personnes qui n'ont pas de difficultés.

D'autres résultats qu'il serait intéressant d'étudier en profondeur et qui concernent cette population 'en pauvreté subjective' sont liés à l'endettement. Il y a par exemple un pourcentage plus élevé de personnes endettées (32,1%) ou en déficit sur leur compte courant (20,4%) que chez les pauvres.

La charge du logement est également considérée comme très lourde par une majorité de ces personnes (52,8%). Ceux-ci sont également 40% à ne pas pouvoir faire face à une dépense inopinée de 800 euros avec leurs propres moyens. Cela concerne aussi 59% des pauvres mais seulement 4% du reste de la population.

Il semble donc au travers de ces chiffres, mais ceci devra faire l'objet d'études approfondies, que l'augmentation observée de la perception de la pauvreté subjective reflète la réalité de conditions de vie difficiles ou en train de se détériorer pour toute une population pas vraiment pauvre mais pas à l'aise non plus.

## Informations techniques

EU-SILC (*European Union – Statistics on Income and Living Conditions*) est une enquête européenne sur les revenus et les conditions de vie et constitue un outil important permettant d'établir, tant au niveau belge qu'europpéen, une *cartographie* de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

En ce qui concerne la Belgique, l'enquête EU-SILC est organisée par la Direction générale Statistique et Information économique (anciennement I.N.S.) – du SPF Économie, P.M.E, Classes moyennes et Énergie. Chaque année, environ 6.000 ménages (soit 11.000 personnes) sont interrogés puis suivis pendant un maximum de quatre années successives. Dans l'optique de SILC, l'exclusion sociale est appréhendée comme étant la résultante de plusieurs facteurs, dont le revenu, l'emploi, la santé et le niveau d'enseignement ; aussi est-ce en rapport avec ces facteurs qu'un ensemble d'indicateurs, de nature tant monétaire que non monétaire, est calculé.

### Calcul du risque de pauvreté

Le seuil de pauvreté équivaut à 60% de la médiane du revenu disponible, à l'échelle individuelle. Cela correspond au calcul suivant: 60% de €17.980 par an équivaut pour une personne isolée à un seuil de €10.788 par an, soit €899 par mois. Pour obtenir le seuil de pauvreté des ménages, il ne suffit pas de multiplier ce chiffre par le nombre de membres du ménage. Partant du principe que les membres d'un ménage partagent les charges et les dépenses, un deuxième adulte dans un ménage se voit appliquer un facteur de 0.5 dans le calcul du seuil de pauvreté et les enfants (<14 ans) un facteur de seulement 0.3. Le seuil de pauvreté d'un ménage composé de deux adultes et de deux enfants se calcule donc en multipliant le seuil des personnes isolées par un facteur 2.1 ( $€10.788 \times 2.1 = €22.654$  soit €1.888 par mois). Ce facteur de 2.1 s'obtient en attribuant un 'poids' de 1 au chef de famille, de 0.5 au deuxième adulte du ménage et de 0.3 à chacun des enfants.

## Renseignements complémentaires

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du responsable de la communication, M. Freddy Verkruyssen :

tél 02/277.70.76, e-mail [freddy.verkruyssen@economie.fgov.be](mailto:freddy.verkruyssen@economie.fgov.be)

## Mention de la source

SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique.

## Données chiffrées complémentaires

Tous les résultats de 2004 à 2008 sont à découvrir sous forme de tableaux dynamiques sur notre site internet : <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/revenus/pauvrete/index.jsp>